Arles 25 Janvier 1792.

MESSIEURS,

Un crime atroce a été commis dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, le sieur *Tertian*, Curé de la Paroisse des Sansouires en Camargues, terroir d'Arles, a été assassiné avec sa Domestique, il a été entièrement spolié, argenterie, numéraire, linge, tout ce qui étoit portatif a été volé.

Le sieur *Tertian* avoit, suivant ses amis, six couverts d'argent, deux cuillers à ragout & six cuillers à caffé marqués d'un I & d'un T, son linge étoit marqué des mêmes lettres.

Le jeudi au soir 12 on a entendu, des métairies voisines, quelques coups de cloche, le procès-verbal de l'état du cadavre & du lieu où le crime a été commis font présumer que le sieur *Tertian* a eu le poing coupé & a été massacré lorsqu'il sonnoit pour appeler du secours.

Deux inconnus, l'un grand avec un mouchoir à la tête, l'autre petit creusé de la petite vérole, ont été vus sur la route des Sansouires, le Jeudi au soir.

Vous êtes invité au nom de l'humanité à faire parvenir au Juge Directeur du Juré du Tribunal du District d'Arles où la procédure s'instruit, les renseignemens qui pourront tomber sous vos yeux, à faire même les perquisitions que les circonstances pourront vous permettre.

Le Corps Municipal, attendu l'atrocité du crime, promet à celui ou à ceux qui indiqueroient ou arrêteroient les assassins une récompense proportionnée à leurs peines, le secret sera observé si on l'exige.

LES OFFICIERS MUNICIPAUX de la Commune d'Arles.

Moreau off. mpl.

Vallière

off. m.

f 2